



**PROCES VERBAL de la réunion du
Conseil Municipal de Crazannes
Jeudi 20 octobre 2022**

Présents : Madame Marie-Noëlle Martin,
Monsieur Jean Moreau, Monsieur Jean-Luc Mullon, Madame Isabelle Barret, Madame Véronique Barbotteau,
Monsieur Busson, Monsieur Hapiot, Monsieur Colin Marsh, Madame Anne-Marie Morin, Madame Jackie
Theillout

Absent excusé Monsieur Jamy Vallier donne procuration à Madame le Maire

Madame Barret désignée secrétaire

Madame le Maire ouvre la séance à 20h42

Madame le Maire demande à ce que l'on ajoute à l'ordre du jour
Délibération concernant la rétrocession d'une concession perpétuelle du cimetière
Délibération concernant le montant des frais de représentation du Maire
Approuvé à l'unanimité

Délibération concernant le montant des frais de représentation du Maire
contre : 0 abstention : 1 approuvé : 10

Délibération concernant la rétrocession d'une concession perpétuelle du cimetière
contre : 0 abstention : 0 approuvé : 11

1-approbation du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2022
contre : 0 abstention : 0 approuvé : 11
approuvé à l'unanimité

2- délibération

Monsieur et Madame Féron

Demande d'achat du chemin rural entre la parcelle 276 et la parcelle 277, 278, 279
La Commune accepterait de vendre cette parcelle dans un souci d'apaisement des relations de voisinage.
La Commune attend donc un engagement écrit de Monsieur et Madame Féron sur une utilisation plus
harmonieuse entre riverains du droit de passage sur les parcelles 1194, 297, 299 vers la rue de la mairie.

Demande d'intervention sur l'arbre qui menace la stabilité du mur sur la parcelle 277
Monsieur Moreau prend en charge la consultation d'un spécialiste de la question

3- arrêté

Modification des horaires de l'éclairage municipal

Monsieur Moreau, pour économiser les frais d'électricité, propose de fixer les heures d'éclairage municipal de
21h30 à 6h30.

Monsieur Moreau contactera le SDEER pour demander un plan de remplacement des lampes au mercure par des lampes à LED, avec une estimation du budget nécessaire. Un contact est prévu avec MONSIEUR MOINET, maire de Nieul les Saintes, pour travailler sur le réseau énergétique.

4-délibérations

DETR dotation d'équipement en territoire ruraux pour la porte de la mairie

montant 4217,47 TTC subvention de 60 % soit 1961,707HT
contre : 0 abstention : 0 approuvé : 11

DETR dotation d'équipement en territoire ruraux pour le tiers lieu

15000€ provisionné
Sollicitation de subvention : 7500€
contre : 0 abstention : 0 approuvé : 11

5-Plan communal de sauvegarde

Groupama fournit gratuitement l'aide nécessaire pour la mise à jour obligatoire du plan communal de sauvegarde.

La commission sécurité suit le sujet.

6-délibération

Modification du règlement de la salle des fêtes

contre : 0 abstention : 0 approuvé : 11

7-organisation du marché de Noël le samedi 10 décembre 2022

Un marché de Noël se tiendra à la salle des fêtes et au petit bois le samedi 10 décembre de 12h à 21h.

10 exposants dans la salle des fêtes, ateliers sous le préau, exposants dans le petit bois
Miel, charcuterie, pain d'épice (dépôts de marchandise possible ?), spiruline, pralines, huitres,
Camion vin cornet frites, saumon fumé, chocolat.

La commission fêtes et cérémonies se charge de l'organisation de cette festivité.

Demander le vin chaud et chocolat chaud au foyer rural

Une chorale britannique et la chorale élus/conjoints

20h30 final feu d'artifice offert par la commune.

Réunion lundi 24 octobre 20h15

8-réparation de l'angélus du clocher de l'église

Après étude du devis, la maison Bodet se déplacera pour réparer l'angélus.

9- mise à jour Terra Aventura pour l'inauguration du samedi 22 octobre

Circuit d'inauguration le samedi 22 octobre à 9h au petit bois.

Les élus veilleront à l'organisation du départ et de l'arrivée de cette excursion.

10- organisation 11 novembre

Départ de la mairie à 10h45

Cérémonie à 11 heures avec les écoliers qui chantent

Vin d'honneur à l'issue

RDV 9h30 à la salle des fêtes pour la mise en place

Monsieur Moreau fera les courses

Madame Barret commandera la gerbe à Clémentine fleurs Super U

11- Food truck Déborah délices

Madame le Maire Messieurs Moreau et Mullon ont rencontré Madame Drapeau qui demande l'autorisation d'installer son « Food -truck » près de l'église tous les lundis soir de 18h à 20h30. Monsieur Moreau installera une prise de courant extérieure.

La commune propose une convention pour deux mois à compter du 31 octobre 2022.

Une nouvelle convention sera établie à partir du 1^{er} janvier 2023.

12- mise au point sur l'organisation des commissions

Madame le maire insiste sur la programmation des réunions et demande le respect de délais dans l'organisation et des listes des membres des commissions.

13-situation des projets en cours et devis

En travaux : cimetière le SAS interviendra début 2023 sur le mur, l'entreprise devait travailler sur les portes cette semaine

Le locataire s'est installé au 3 place de la poste. La douche n'est pas installée parce que l'eau n'est pas branchée.

Porte de la mairie commandée en attente

Marquise fin novembre

Trottoirs fin novembre

Un produit de décapage sera appliqué par pulvérisateur sur la façade de la mairie

Les devis sont en cours pour porte sectionnelle pour l'atelier

Tiers lieu : il faut établir un planning et organiser une réunion publique

Questions diverses

-repas des anciens : Madame le Maire propose que les élus rendent une visite de courtoisie aux personnes âgées empêchées par la maladie ou le handicap.

-Maison des pierreux : entretien entre Adrien Guillot et Madame le maire et Monsieur Hapiot. La convention d'occupation est précaire donc aucun travail n'a été effectué. Les Lapidiales demande l'établissement d'un accord bilatéral entre la commune et l'association pour que la commune s'assure de l'entretien correct des bâtiments communaux.

- Suite à l'achat d'un tracteur pour la commune, il s'agit maintenant d'acheter un broyeur d'accotements afin de travailler les espaces communaux hors le centre bourg.

- Les terrains de Bel Air étant constructibles, la commission urbanisme va entamer la procédure de vente.

Fin de la réunion 23h15

Madame le Maire,
Marie-Noëlle MARTIN



